

## Faculté de philosophie et lettres



## Mineure en histoire de l'art et archéologie

### Objectifs

La mineure en "Histoire de l'Art et archéologie" vise à donner aux étudiants de toute discipline une introduction générale en histoire de l'art et en archéologie. Selon un choix libre, l'étudiant intéressé peut acquérir soit des compétences dans l'approche critique de l'information, soit dans un maniement des sources, et dans les grands cadres de référence des principales techniques (architecture, sculpture, peinture, musique,...), soit une introduction aux grandes civilisations et développements artistiques des différentes époques (de l'antiquité à l'époque actuelle), soit une combinaison de ces différents aspects.

### Conditions et critères d'accès

Formation accessible aux étudiants de tous les baccalauréats mais nombre limité à 25 étudiants par année académique. Un formulaire de candidature est disponible à l'adresse web : [http://zeus.fltr.ucl.ac.be/Valves/mineures/formulaire\\_min\\_arke.doc](http://zeus.fltr.ucl.ac.be/Valves/mineures/formulaire_min_arke.doc)

### Formations accessibles au terme de la mineure

Les conditions d'accès au master en histoire de l'art et archéologie peuvent être consultées à l'adresse suivante : [http://www.fltr.ucl.ac.be/etudes/master/Acces\\_masterARKE.pdf](http://www.fltr.ucl.ac.be/etudes/master/Acces_masterARKE.pdf)

### Structure détaillée

Lors de la constitution de son programme, l'étudiant doit tenir compte des cours bisannuels. Sur les deux années de la mineure, il choisira 22 crédits parmi les cours d'Arts et civilisations et 8 crédits parmi les cours de Méthodologie. Il veillera à répartir son programme de manière équilibrée sur les deux années (+/- 15 crédits par année).

#### Cours d'Arts et Civilisations (22 crédits)

<u>ARKE1311</u>	Arts du XXe siècle[22.5h] (3 crédits)	Alexander Streitberger
Année impaire		
<u>ARKE1443</u>	Arts et civilisations : antiquité égyptienne et proche orientale[30h] (5 crédits) ☒	Nadine Cherpion
<u>ARKE1444</u>	Arts et civilisations : archéologie du nord-ouest européen[30h] (5 crédits) ☒	Raymond Brulet Nicolas Cauwe
<u>ARKE1445</u>	Arts et civilisations : moyen âge[30h] (5 crédits) ☒	N.
Année paire		
<u>ARKE1446</u>	Arts et civilisations : antiquité gréco-romaine[30h] (5 crédits) ⊕	Marco Cavaliéri Jan Driessen
<u>ARKE1447</u>	Arts et civilisations : temps modernes[45h] (7 crédits) ⊕	Philippe Bragard Alexander Streitberger
<u>ARKE1448</u>	Arts et civilisations : époque contemporaine[30h] (5 crédits) ⊕	Philippe Bragard Alexander Streitberger

#### Cours de méthodologie (8 crédits)

Un des deux cours suivants :

<u>ARKE1121</u>	Historiographie et épistémologie de l'archéologie et de l'histoire de l'art I[15h] (2 crédits)	Ralph Dekoninck Jan Driessen
<u>ARKE1231</u>	Historiographie et épistémologie de l'archéologie et de l'histoire de l'art II[15h] (2 crédits) ☒	Jan Driessen
<u>ARKE1235</u>	Interprétation de l'image - Introduction aux méthodes iconologiques[22.5h] (3 crédits)	Eric De Waele Pauline Voute
<u>ARKE1236</u>	Introduction à la conservation du patrimoine (conservation et muséologie)[30h] (4 crédits)	Marie-Cécile Bruwier
<u>ARKE1250</u>	Notions d'esthétique et de philosophie de l'art[30h] (4 crédits)	Danielle Lories

### Informations pratiques

Responsable académique : J. Driessen

Personne de contact : B. Vervaren, secrétaire administrative du département d'histoire de l'art et d'archéologie, Collège Erasme, bureau b 154, courriel : [vervaren@arke.ucl.ac.be](mailto:vervaren@arke.ucl.ac.be), tél. : 010/474870

## **Inscription à la mineure**

### **1. Modalités d'organisation**

Ce point n'est pas pertinent pour cette mineure.

### **2. Admission à la mineure**

Formation accessible aux étudiants de tous les baccalauréats mais nombre limité à 25 étudiants par année académique. Un formulaire de candidature est disponible à l'adresse web : [http://zeus.fltr.ucl.ac.be/Valves/mineures/formulaire\\_min\\_arke.doc](http://zeus.fltr.ucl.ac.be/Valves/mineures/formulaire_min_arke.doc)

### **3. Inscription à la mineure**

<https://ultra16.sipr.ucl.ac.be:8443/mineure/auth/login.do>

### **4. Vérification de l'inscription à la mineure**

<http://www.ucl.ac.be/etudes/mineures/linscrminfltr.pdf>

### **5. Modification de l'inscription à la mineure**

La demande de modification, dûment motivée, doit être introduite avant le 10 octobre auprès du Conseiller aux études de la faculté à laquelle appartient l'étudiant.

## **Horaire des cours**

### **1. Consultation de l'horaire des cours**

L'horaire peut être consulté à l'adresse <http://www.uclouvain.be/17344.html>

Les étudiants doivent également consulter l'horaire général de la Faculté sur le site Zeus ( <http://zeus.fltr.ucl.ac.be>) pour les cours qui ne sont pas repris dans la fiche horaire de la mineure.

Les modifications de dernière minute sont reprises dans la rubrique "valves étudiants" sur le site <http://zeus.fltr.ucl.ac.be>

### **2. Résolution de conflits horaires éventuels à l'aide du tableau des équivalences**

Le tableau des équivalences peut être consulté au secrétariat du département qui gère la mineure. Personne de contact : le responsable de la mineure, pour conseils et approbation de modification(s) éventuelle(s).

## **Formulaire d'inscription aux activités de la mineure**

### **1. Informations sur les pré-requis, ...**

Ce point n'est pas pertinent pour cette mineure.

### **2. Inscription aux activités du programme de la mineure**

<http://www.ucl.ac.be/etudes/mineures/liste/formin.html> (*format PDF*)

### **3. Obtention du visa du responsable de la mineure**

L'étudiant est tenu, une fois le formulaire d'inscription aux activités complété, de demander le visa du responsable de la mineure avant de le transmettre au secrétariat de sa faculté.

## **Supports disponibles**

### **1. Informations sur le service-cours**

Un certain nombre de cours magistraux devraient être progressivement disponibles sur la toile et être idéalement accompagnés d'exercices qui permettront l'auto-apprentissage.

Images, syllabus et autres documents sont disponibles sur le site du département :

<http://www.fltr.ucl.ac.be/FLTR/ARKE/arke.html>

Autres informations éventuelles à demander aux titulaires des cours.

### **2. Consultation du tableau des supports disponibles pour chaque activité**

Informations à demander aux titulaires des cours.

Dans l'éventualité où des dispositifs pédagogiques alternatifs sont proposés pour une activité, ceux-ci s'adressent uniquement aux étudiants qui sont inscrits à l'activité en question dans le cadre de leur mineure et qui feront la preuve de l'impossibilité d'assister au cours. Un accord écrit de l'enseignant sera requis.

## **Organisation des examens**

### **1. Inscription aux examens**

L'inscription aux examens des cours de la mineure se prend sur le bulletin d'inscription de l'année d'études principale (secrétariat de votre département).

### **2. Consultation des horaires d'examens**

Les horaires d'examens peuvent être consultés à l'adresse : <http://www.ucl.ac.be/etudes/mineures/liste/horexammin.html>

Note : pour l'inscription sur les listes "ouvertes" de passage de certains examens, les étudiants s'adresseront directement au secrétariat central de la Faculté de philosophie et lettres.